



Fiche signalétique

Le fabricant allemand Solar-Fabrik AG a lancé une alerte concernant une série de fabrication de panneaux photovoltaïques susceptibles dans certaines circonstances d'entraîner une surchauffe, ne permettant pas d'exclure que les éléments adjacents prennent feu, en particulier dans le cas de procédés intégrés au bâti.

Ci-dessous le lien vers le communiqué de presse de Solar-Fabrik AG :

<http://www.solar-fabrik.de/presse/information-de-presse/news-single/artikel/warnhinweis-vor-moeglicher-brandgefahr-6/?L=2&cHash=4b7f10b06ae7dd9b83204caddaeecb0f>

D'après ce communiqué :

- il s'agit des panneaux dont les modules sont dénommés : « Premium L, M, XM et S » du fabricant Solar-Fabrik AG, équipés d'une boîte de raccordement à un seul câble et avec un connecteur LC-4 ;
- les modules en cause ont été fabriqués entre avril 2011 et octobre 2012, mais ont été, pour partie, commercialisés ultérieurement ;
- les modules concernés sont ceux dont le numéro d'article se termine par « 03 ». Les numéros de série sont lisibles sur la flash-list ou sur l'étiquette au dos du module.

La mesure immédiate de prévention recommandée par le fabricant est de mettre hors-service les modules par un professionnel en débranchant le câble de raccordement du module à l'onduleur. Mais pour le moment aucune solution de réparation n'est préconisée.

Information plus générale :

La société Solar-Fabrik AG est titulaire d'un Avis Technique : « Système Incell avec modules premium Incell » valide pour la période du 17 avril 2014 au 30 septembre 2016. Ce procédé est équipé d'une boîte de connexion Kostal « SAMKO 100 02 ».

D'autre part, le Pass'Innovation n° 2012-183 présente le procédé « Norba Tec » (titulaire Atrya SAS) en association avec différents modules dont les modules « Premium L MonoXXX », « Premium L PolyXXX » de Solar-Fabrik AG. Ce Pass'Innovation était valable *deux ans* à partir du 23 avril 2012. Les modules Solar-Fabrik sont équipés d'une boîte de connexion de marque Spelsberg.

La société Solar-Fabrik AG serait en redressement judiciaire depuis décembre dernier.

Merci de transmettre à la C2P tous les rapports d'expertise relatifs aux modules photovoltaïques Solar-Fabrik ou toute information susceptible d'élargir les connaissances sur ce sinistre sériel.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancée des connaissances sur le sujet.

AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

29, rue de Miromesnil – 75008 Paris • Tél. : 01 44 51 03 51 – Fax : 01 47 42 81 71 • Email : aqc@qualiteconstruction.com

www.qualiteconstruction.com

Association loi de 1901